



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

# AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FISCAL 2024

---

AVIS est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Esprit, que :

Considérant la résolution 2023-10-249;

La séance extraordinaire du conseil municipal sur l'adoption du budget de l'exercice fiscal 2024 se déroulera  
**le 13 décembre 2023, à la mairie, au  
21, rue Principale, Saint-Esprit à 19 h 30.**

Donné à Saint-Esprit, ce 11<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2023.

- *Original signé* -

Simon Franche  
Directeur général et greffier-trésorier